

# AFFOUAGES 2022-2023

LES INSCRIPTIONS SERONT REÇUES EN MAIRIE  
DU 27 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2022 INCLUS.

LE PRIX DE L'INSCRIPTION EST FIXÉ À 10 EUROS.  
UN COMPLÉMENT DE 2 EUROS DU STÈRE SERA FACTURÉ  
APRÈS CUBAGE PAR LA COMMISSION BOIS.

CHAQUE AFFOUAGISTE DEVRA,

- SE PRÉSENTER PERSONNELLEMENT EN MAIRIE
- SIGNER LE REGLEMENT.
- FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE « RESPONSABILITE CIVILE »

